

Le Védranais



La belle épopée en COUPE DE FRANCE



Mesdames, Messieurs, chers Plédranais,

Au dernier conseil municipal, a eu lieu le débat d'orientation budgétaire, lequel est obligatoire pour les communes de plus de 3 500 habitants. Il nous permet de discuter des orientations budgétaires de l'exercice et des engagements pluriannuels qui préfigurent les priorités du budget primitif. Il nous permet également d'être informés de l'évolution de notre situation financière et d'en débattre.

Alors que le contexte du précédent débat d'orientation budgétaire, tant au niveau national qu'international, restait marqué par beaucoup d'incertitudes (BREXIT, les élections américaines et françaises), l'année 2018 semble s'annoncer sous de meilleures augures : relance de la croissance économique mondiale, prévision de croissance nationale revue à la hausse, prévisions d'un chômage en baisse, un déficit public qui devrait respecter les règles européennes, voilà autant d'éléments pour être optimiste. Malgré ces signes encourageants, le projet de loi de finance de l'Etat reste préoccupant. La disparition progressive sur 3 ans de la taxe d'habitation, revenu important pour la commune puisque 85% de Plédranaises et de Plédranais sont concernés, rend difficile les perspectives de nouvelles recettes. A ce jour, nous n'avons aucune certitude quant à la prise en charge par l'Etat de cette perte de ressources après 2020... Autant dire que les marges de manœuvre sont serrées...

Malgré tout, nous restons positifs et concentrés sur les opportunités de recettes liées à nos investissements. Tous les efforts demandés par les élus aux agents de notre collectivité pour faire mieux avec moins ont indéniablement positionnés les finances de la commune dans les meilleures conditions. En 2013, la commune percevait 317 000€ de plus de dotations de l'Etat qu'en 2018. Et pourtant, nous avons fait des choses, sans augmenter les impôts, conformément à nos engagements.

Dans un contexte 2017 difficile, l'excédent de fonctionnement atteindra 1 617 000€ ce qui nous permettra d'aborder ces 2 prochaines années sereinement. Nous limiterons ainsi le montant d'un nouvel emprunt nécessaire à la réalisation du restaurant scolaire et de sa cuisine. Nous pourrions également ouvrir un nouvel emprunt pour la rénovation énergétique de l'EHPAD.

Outre ces projets d'envergure, nos dépenses d'investissement concerneront les travaux sur la voirie au bourg et dans la campagne ainsi que les chemins ruraux, sans oublier la finalisation des aménagements du bois et l'implantation des caméras de vidéoprotection. 2018 sera l'année de la sécurité de nos routes et de notre quotidien mais aussi le bien-être de nos aînés et de nos Familles.

Maintenant que la dette par habitant a baissé et que le délai de désendettement est passé à un peu plus de 3 ans, nous devrions emprunter 1 million d'euros pour l'EHPAD et 2,5 millions d'euros pour le restaurant scolaire et sa cuisine. Les taux d'intérêt, encore à un niveau raisonnable, devaient nous permettre de faire de bonnes opérations financières. Jusqu'au budget 2020, les ratios d'endettement de la Ville seront certainement un peu hauts dans un premier temps, mais nous avons en tête l'extinction de la dette en 2023 de la salle horizon.

Suite à la présentation de tous ces éléments de contexte, nous n'avons eu aucune remarque pour alimenter le débat. Doit-on considérer que la conduite de notre programme fait aujourd'hui consensus ? Avec les élu(e)s de la majorité que je conduis, nous avons pris collectivement l'habitude de trouver des opportunités dans ce qui ressemble à des menaces, ou d'essayer de transformer certaines faiblesses en force. C'est la raison pour laquelle je veux remercier toutes celles et tous ceux, élus et agents, qui contribuent chaque jour à servir de la meilleure des façons les Plédranais.

Bon mois de mars

Le Maire,
Stéphane Briend

LE PLÉDRANAIS : Diffusion 3 100 exemplaires

Directeur de publication : Stéphane BRIEND

Membres de la Commission Communication :

Olivier COLLIOU, Jean-Marie MOUNIER,

Nicolas QUIGNARD, Laurence LUCAS, Maryse ECOLAN

Daniel ETESSÉ (suppléant), Daniel TANGUY,

Alexandre TAILLARD, Lydie LE GLATIN (référente mairie)

Maquette & Rédaction :

Pascal COGNEAU - 06 27 28 34 43

Réalisation et Impression :

Communicolor Plédran - 02 96 42 24 85

Crédits photos : Mairie de Plédran, Associations, Pentacle

Régie publicitaire : Communicolor Plédran

Distribution : Mairie de Plédran - www.pledran.fr

Tél. 02 96 64 34 20 • ISSN 1291-1852

ABONNEMENT 2018 pour les non Plédranais : 18,90€ pour 10 numéros. Contactez la Mairie



REMISE DES ARTICLES :

en mairie ou par courriel : mairie@ville-pledbran.fr

Plédranais d'avril

au plus tard le **vendredi 23 mars** dernier délai.

Distribution à partir du 18 avril

Plédranais de mai

au plus tard le **mercredi 18 avril** dernier délai.

Distribution à partir du 16 mai

RAPPEL : Tout article remis en mairie après la date indiquée à chaque numéro du Plédranais ne pourra être publié. Ceci afin de respecter les délais de fabrication et de distribution.

Conseil municipal du 8 février 2018

Vidéo protection, EHPAD et ventes diverses

■ ASSURANCE DU PERSONNEL

Le Conseil municipal a validé l'augmentation du taux pour les garanties au personnel CNRACL de 5,01 à 5,51% auprès de la société de courtage en assurance ALLIANZ. Celle-ci fait suite à une période de forte sinistralité constatée du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2017.

Vote : « Pour » : 28 voix, « ne prend pas part au vote » : 1 voix (G. Darcel).

■ RECHERCHE DE MEDECINS

Le Conseil municipal a validé la création d'un Comité de pilotage pour réfléchir sur les difficultés à trouver des médecins remplaçants suite aux départs déjà enregistrés en 2016 de deux médecins et à celui prévu en 2020, afin de garantir aux Plédranais l'accès à des soins de qualité.

Vote : à l'unanimité.

■ CREATION DE L'UPC ET DU RESTAURANT SCOLAIRE

Le Conseil municipal a approuvé le projet de construction de nouvelles salles de restauration au bourg sur le site du groupe scolaire dit « Groupe B » pour un montant total estimé de 2 336 250€ HT de travaux ; il a aussi approuvé la construction d'une Unité de Production Culinaire sur le même site pour un montant estimé de 1 302 000€ HT de travaux. Le plan de financement prévoit des demandes de subventions ou crédit auprès de différents interlocuteurs (Etat, DETR, FSIL, Région...) par Monsieur Le Maire (1 423 000€ espérés sur les deux projets). *Vote : à l'unanimité.*

■ VIDEO PROTECTION

Le Conseil municipal attribue le marché de fourniture, installation et mise en service du système de vidéo protection à la société Bouygues Energie et Service pour un montant de 62 959€ H.T.

Vote : « Pour » : 23 voix, « contre » : 6 voix (J.-C. Rouillé, J.-M. Déjoué, M. Raoult, P. Quintin, M. Ecolan, D. Etesse).

■ EHPAD : APPROBATION DU PRO

Le Conseil municipal a validé les budgets suivants pour la réalisation de travaux concernant la rénovation énergétique de l'EHPAD « Bel Orient » (société LAAB retenue en novembre) pour un montant de 1 250 000€.

Vote : à l'unanimité.

■ VENTE DE PARCELLES

Le Conseil municipal a de nouveau validé la vente de deux parcelles cadastrées section AB n°659 et 661 d'une contenance totale de 89 m² sise venelle de l'Horloge à PLEDRAN au prix fixé de 7 000€ hors frais annexes et a délégué cette vente à plusieurs mandataires.

Vote : « Pour » : 27 voix, « ne prend pas part au vote » : 2 voix (K. Faure, O. Colliou).

■ REGULATIONS D'EMPRISE CADASTRALE

Dans le cadre de l'aménagement de la voie communale « rue de l'Aubépine », la commune a fait une emprise sur des parcelles appartenant à Mme Claudine MORFOUACE.

Le Conseil municipal autorise M. Le Maire et M. Eric BURON, Premier Adjoint, à signer les actes d'acquisition.

Votes : à l'unanimité.

■ VENTE DE CHEMINS RURAUX

Le Conseil municipal a décidé de la vente de plusieurs chemins ruraux après enquête publique. Il s'agit de :

- Chemin rural « Le Camp de Péran » à M. Bernard MICHELET au prix de 400€.

Vote : à l'unanimité.

- chemin rural « La Lande Rouxel » à Mme Josiane HERVE représentant l'indivision HERVE au prix de 150€. *Vote : « Pour » : 28 voix, « Contre » : 1 voix (J.-C. Rouillé).*

- chemin rural « La Lande Rouxel » à M. et Mme GICQUEL au prix de 420€.

Vote : à l'unanimité.

■ GROUPEMENT DE COMMANDES

Le Conseil municipal a validé l'adhésion de la Commune de Plédran au groupement de commandes concernant la fourniture et/ou la pose de panneaux de signalisation verticale (panneaux de police, temporaires, directionnels) dont Saint-Brieuc Armor Agglomération assurera le rôle de coordonnateur.

Vote : à l'unanimité.

Invitation

Stéphane BRIEND, Maire, et le Conseil Municipal vous invitent à la cérémonie qui aura lieu le **lundi 19 mars 2018 à 11h30 au monument aux Morts.**

Rendez-vous devant la mairie à 11h15.

Cette commémoration sera suivie d'un vin d'honneur à la mairie (Salle du conseil municipal).

Autorisation de sortie de territoire

Depuis janvier 2017, l'enfant qui voyage à l'étranger sans être accompagné de l'un de ses parents doit être muni des documents suivants :

- Pièce d'identité valide du mineur : carte d'identité ou passeport accompagné éventuellement d'un visa si le pays de destination l'exige (à vérifier en consultant les fiches pays du site diplomatique. gov.fr).
- Photocopie de la carte d'identité ou passeport du parent signataire. Le titre doit être valide ou périmé depuis moins de 5 ans.
- Original du formulaire cerfa n°15646*01 (à télécharger sur internet) signé par l'un des parents titulaire de l'autorité parentale.



Permis de conduire immatriculations

DEMARCHES ADMINISTRATIVES EN LIGNE

Vous pouvez désormais effectuer la majorité de vos démarches administratives sans vous déplacer, notamment les démarches liées aux permis de conduire et aux immatriculations qui s'effectuent sur le site officiel de l'ANTS.

D'autres sites internet proposent la réalisation de ces opérations moyennant un surcoût. Nous vous invitons à consulter les conditions générales d'utilisation de ces sites avant d'effectuer votre démarche.

Si vous ne disposez pas d'un accès internet, vous pouvez toutefois utiliser les points d'accueil numérique mis à votre disposition, dans le département et particulièrement à la préfecture de Saint-Brieuc où vous pouvez vous faire aider dans votre démarche (le matin).



Etat Civil

Naissances

- TOHIER Ewen, 2 rue d'Armorique
- COTILLARD Raphaël, 70 la Croix de Péran
- THÉBAULT Ninon, 11 rue Saint-Jean
- NABET CONAN Romy, 9 rue de Champagne
- LE MARREC Alana, 10 rue de l'Eglise
- GOURRONC Sacha, 24 bis rue Joseph Hervé
- HELARY Kenza, 8 impasse des Closiaux

Décès

- SAINTILLAN née MEHEUST Denise, 84 ans, la Villeon
- ROUAULT, née PIOGER Denise, 87 ans, 14 les Portes d'en Bas
- MORIN Robert, 72 ans, Moulin de Divy
- COLOMBIER René, 86 ans, 4 rue des Lilas
- MORIN Patrick, 58 ans, 8 impasse des Flandres



JEUNES FILLES ET GARÇONS, VOUS AVEZ 16 ANS

Toute personne (garçon ou fille) de nationalité française doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du 3^e mois suivant. **Cette démarche est obligatoire.** Une attestation de recensement est délivrée lors de l'inscription. Cette pièce est nécessaire à la constitution des dossiers de candidature aux examens, aux concours et au permis de conduire.

Après avoir procédé au recensement, le jeune sera convoqué pour accomplir la journée défense et citoyenneté (JDC). Présenter le livret de famille et la carte nationale d'identité.

Nouveau conseiller municipal

Marie-Ange Bourseul est le nouveau conseiller municipal au sein de la majorité, suite à la démission de Nicolas Quignard.



Votre agenda

Mars

- **Le 17** : Jarret Frites - Horizon Buggy - Horizon
- **Le 18** : Carnaval - Horizon
- **Le 25** : Festival Rire en botté - Horizon
- **Le 27** : Goûter - Association Amitié et Loisirs - Horizon - Louis Guilloux
- **Le 30** : Don du sang - Horizon - Louis Guilloux

Avril

- **Le 1^{er}** : Chasse aux œufs - Comité des Fêtes - Bois de Plédran
- **Le 6** : Don du Sang - EFS - Horizon
- **Le 8** : E.D.F. Ewen Delahaye Favennec - Horizon
- **Le 10** : Goûter - Association Amitié et Loisirs - Salle des Coteaux
- **Le 13** : Soirée cabaret Mishowco - Horizon-appart artistes
- **Le 13** : Repas Benin - P.A.S - Salle des Coteaux
- **Le 15** : Loto - Amicale Laïque - Horizon
- **Du 19 au 20** : Spectacle scolaire maternelle - Horizon
- **Du 21 au 06** : vacances scolaires - Horizon
- **Le 24** : Goûter - Association Amitié et Loisirs - Horizon - Louis Guilloux

Emploi

La Ville de Plédran recherche pour accueillir les enfants sur le temps méridien au sein des restaurants scolaires, des personnes (étudiants, personnes en recherche d'emploi, retraités,...) disponibles de 11h45 à 13h45.

Si vous êtes intéressé(e), merci de prendre contact avec le service Enfance Jeunesse au 02 96 64 34 24.

Horaires d'ouverture

✓ **Horizon** : les lundi, mardi et jeudi de 13h30 à 17h30 ; le mercredi et vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h.

✓ **Service Urbanisme** : uniquement le matin.

✓ **CCAS** : les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h. Permanence de Mme le Moual les mercredis après-midi de 14h à 17h, sur rendez-vous uniquement. Tél : 02 96 64 34 22.

Copies pour les associations

Désormais, les copies pour les associations seront réalisées en mairie, sur demande et uniquement le samedi matin.

LE MARCHÉ du samedi matin

Plédran accueille chaque samedi un marché hebdomadaire place de la Mairie. Vos commerçants habituels vous y attendent avec le sourire et la qualité de leurs produits.



Passeport biométrique

Carte Nationale d'Identité (CNI)

Votre titre d'identité est-il à jour ?

Pensez à vos examens, préparez vos vacances ...

N'ATTENDEZ PAS L'ÉTÉ !

Vous limiterez ainsi les délais d'attente et d'obtention



Seulement 25 mairies équipées dans les Côtes d'Armor !

Uniquement sur rendez-vous dans une des mairies équipées du dispositif de recueils de données : St-Brieuc (rendez-vous sur le site) Ploufragan, Quintin, Plérin, Lamballe etc...

Pour gagner du temps au guichet, vous pouvez effectuer, une pré-demande en ligne sur le site de L' A.N.T.S. ou, à défaut, compléter un formulaire de demande CERFA 12100.02

PIÈCES À FOURNIR

MINEURS & MAJEURS PIÈCES COMMUNES CNI – PASSEPORT

- 1 photo d'identité (35 x 45 mm - norme ISO/IEC 19794-5 : 2005), de moins de 6 mois (*bouche fermée, pas de sourire, front et oreilles dégagés, pas de bijoux, pas de lunettes...*)
- 1 justificatif de domicile récent
- Passeport **ou** carte d'identité valide ou périmé depuis moins de 5 ans **ou** copie intégrale de l'acte de naissance (*à demander à votre mairie de naissance*) sauf en cas de naissance à l'étranger ou dans une ville dont l'Etat Civil est dématérialisé
- En cas de perte ou de vol de l'ancien titre : déclaration de perte (sur place) ou vol (en gendarmerie)

MINEURS : PIÈCES SUPPLÉMENTAIRES

- Présence du mineur obligatoire
- Carte Nationale d'Identité du parent demandeur
- En cas de divorce ou séparation fournir le jugement dans sa globalité

MINEURS & MAJEURS : PIÈCES SPÉCIFIQUES

PASSEPORT

Timbre fiscal :

Majeur : 86€ €

Mineur de moins de 15 ans : 17€ €

Mineur de plus de 15 ans : 42€ €

(*bureau de tabac, perception, centre des impôts ou timbre électronique sur timbres.impot.gov*)

CNI :

En cas de perte ou vol :

Timbre fiscal : 25€ €

(*bureau de tabac, perception, centre des impôts ou timbre électronique sur timbres.impot.gov*)

DURÉE DE VALIDITÉ

PASSEPORT : 10 ans pour les majeurs, 5 ans pour les mineurs.

CNI : 15 ans pour les majeurs, 10 ans pour les mineurs.

Attention : les cartes nationales d'identité **délivrées entre 2004 et 2013** ont vu leur durée de validité prolongée de 5 ans. Cependant, si vous devez voyager à l'étranger, la carte nationale d'identité pourra être renouvelée du fait des difficultés rencontrées dans certains pays européens, mais uniquement sur présentation d'un justificatif de voyage et à condition que vous ne disposiez pas déjà d'un passeport.

€ Si vous avez déménagé depuis l'établissement de la carte, vous pouvez également demander le renouvellement.

**POUR TOUT RENSEIGNEMENT COMPLEMENTAIRE
CONCERNANT VOTRE SITUATION PERSONNELLE :**
<https://www.service-public.fr/>

Permis de construire

- M. et Mme BOISSIERE / ROPARS, 8 Ter rue Bel-Orient, Construction d'une maison individuelle
- M. et Mme DOARES / CUVELLIER, 36 rue Henri Matisse, Construction d'une maison individuelle
- M. REMINIAC Serge, 15 La Fontaine Gouéno, Construction d'un garage
- M. et Mme BABYIGIT, 15 rue Henri Matisse, Construction d'une maison individuelle
- M. MARTIN Sébastien, 22 La Fontaine Gouéno, Construction d'un carport



Déclaration préalable

- M. MONCEL Philippe, La Ville-Née, Abattage de 6 arbres et recépage des arbustes
- M. GEORGELIN Stéphane, Les Prés Bernard, Edification d'une clôture
- M. LE TOUX Guy, 6 Le Moulin à Fouler, Réfection d'une ancienne clôture
- M. BUARD Auguste, 1 La Touche-Jaguay, Remplacement des fenêtres et bardage bois
- M. et Mme HART Simon, Le Pesle-Hinault, Construction d'un hangar de stockage de matériel et outils liés à l'exploitation agricole
- M. et Mme HART Simon, Le Pesle-Hinault, Construction de deux hangars de stockage de matériel et outils liés à l'exploitation agricole
- Mme GUINEBRETIERE, 6 rue de la Villeneuve, Fermeture d'une dépendance par la pose d'un bardage en bois. Remplacement des tôles de couverture par du bac acier
- M. HELLIO David, 14 rue Henri Matisse, Construction d'un abri de jardin
- M. ROUSSEAU Michel, 5 rue de la Ville-Née, Division en vue de construire
- M. et Mme JOUENNE, 14 rue d'Anjou, Extension d'une maison individuelle



Fermeture exceptionnelle

A compter du 1^{er} mars, l'accueil à la MSA d'Armorique sera fermé au public tous les jeudis jusqu'à fin juin 2018. Les autres jours d'ouverture, privilégiez l'accueil sur rendez-vous en contactant la MSA d'Armorique via la rubrique « mon espace privé » - « contact et échange » du site internet, ou par téléphone au 02 98 85 79 79.

De nombreuses démarches sont accessibles sur le site internet www.msa-armorique.fr.

Rappel pour les articles à paraître dans le Plédranais

- **Taille photos** = 300 ko minimum. Pas de photos d'internet, ni de Facebook (trop petites et de mauvaise qualité). Les photos doivent être envoyées par mail afin d'avoir une qualité optimale
- **Pour les numéros de téléphone** : pas de points mais des espaces
- **Que des documents Word** pas de PDF, car ce n'est pas exploitable, ni modifiable
- **Contact à la mairie pour le Plédranais** :
Mme Lydie LE GLATIN, 02 96 64 34 29, mairie@ville-pledran.fr
- **Bien respecter la date limite d'envoi des articles en mairie** : les articles arrivant hors délai seront publiés dans le Plédranais suivant.



Le printemps de la biodiversité

Saint-Brieuc Armor Agglomération et ses 32 communes vous invitent à fêter le Printemps du Développement Durable !

**Printemps du DD - Édition 2018
LA BIODIVERSITÉ
7 - 8 - 14 - 21 AVRIL**

Des week-ends à mettre le nez dehors ! Randonnées pédestres, sorties nocturnes, rencontres, visites, jeux... De nombreuses animations sont proposées sur tout le territoire.

Saint-Brieuc Armor Agglomération, communauté riche de 32 communes, vous invite au Printemps du Développement Durable. Les communes unissent leurs forces et proposent :

4 temps forts sur le thème de la biodiversité.

Toutes les animations :
<http://www.saintbrieuc-agglo.fr/>



Campagne SPANC

Depuis la loi sur l'eau du 3 janvier 1992, Saint-Brieuc Armor Agglomération a l'obligation de contrôler périodiquement le fonctionnement des installations d'assainissement autonome.

Pour répondre à cette obligation réglementaire, le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) débute, à compter de 2018, la réalisation des contrôles périodiques sur le territoire communautaire dans le cadre d'une prestation service.

L'objectif de ces contrôles obligatoires est de constater l'évolution des conditions de fonctionnement de l'installation équipant votre propriété, d'émettre un avis par application de l'arrêté du 27 avril 2012, et de vous apporter assistance et conseil sur l'entretien et l'optimisation de votre dispositif.

Comme pour l'assainissement collectif, ces diagnostics font l'objet d'une redevance, dont le montant est délibéré chaque année par le conseil d'agglomération, visant à assurer l'équilibre financier du SPANC.

Ces diagnostics, dont la planification répond à une logique de priorisation environnementale des actions, sont précédés par l'envoi d'un avis de passage précisant la date du rendez-vous proposé, les coordonnées de notre prestataire, et est accompagné du Règlement

du SPANC dont nous vous invitons à prendre connaissance avant la visite du technicien.

Afin d'assurer le bon déroulement de cette visite, nous vous remercions de bien vouloir réserver le meilleur accueil au technicien, muni d'une lettre d'accréditation justifiant sa présence, et de préparer :

- la découverte des différents ouvrages composant votre dispositif ;
- les documents relatifs à votre installation (facture, plan, photographie, justificatifs d'entretien...) ;
- vos éventuelles questions relatives au fonctionnement et l'entretien de votre assainissement.

A l'issue de cette intervention, un compte rendu précisant les conclusions de la visite vous sera adressé par courrier.

Les agents du SPANC se tiennent à votre disposition pour toute question que vous jugerez utile :

Téléphone au 02 96 58 50 83 ;
Courriel : controlessud@sbaa.fr ;

Courrier :

Saint-Brieuc Armor Agglomération,
3 Place de la Résistance CS 54 403
22044 SAINT-BRIEUC Cedex 2

Vous pouvez aussi rencontrer des agents du SPANC :

- ✓ Centre Technique de l'Eau
1, rue de Sercq - Saint-Brieuc
Tous les jours de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h
- ✓ Pôle de proximité de Plœuc-L'Hermitage
11A, rue de l'Eglise - Plœuc-L'Hermitage
Le mardi de 14h à 16h



Soirée des 50 ans

Samedi 3 février dernier, plus de 40 personnes ont répondu à l'invitation des organisateurs pour fêter leurs 50 ans. Des habitants de Plédran, mais aussi des natifs de la commune, n'ont pas hésité à faire le déplacement.

Cette soirée de retrouvailles et de partage s'est déroulée au restaurant EPISPHERE à Yffiniac. C'est dans une ambiance très conviviale que chacun(e) a pu échanger, évoquer ses parcours de vie depuis l'école primaire à aujourd'hui.

Le prochain rendez-vous sera très attendu pour le changement de dizaine en 2027.



Le Madray-Le Validais rassemblés pour la nouvelle année



Le vendredi 26 janvier, trois villages voisins, le Madray, le Validais et la Ville-au-Bourg étaient rassemblés dans la cave de Martine et Gérard Jaffrelot, pour un échange de vœux, pour la nouvelle année. Une soirée qui a réuni 35 riverains, tous heureux de partager cet événement dans la convivialité, autour de la galette des Rois. « *C'est un moment apprécié qui permet de créer un lien social et de passer une soirée dans la bonne humeur* », observe Gérard Rault, l'un des organisateurs.

Le samedi 8 septembre, c'est autour d'une journée festive que les habitants de ces trois villages seront conviés, comme cela perdure depuis de nombreuses années.

Vice-champion de France pour Jean-Pierre Gorin

Le samedi 10 février se déroulait le Championnat de France d'aviron en salle couru sur des ergomètres (simulateur d'aviron) et sur une distance de 2000 mètres au stade Charlety à Paris avec environ 1 950 compétiteurs toutes catégories confondues. Jean Pierre Gorin a fini vice-champion de France en + de 60 ans Poids Léger (-de 75kg) dans un temps de 7'10"6. Au cours de ce même championnat de France, Sylvie Le Tallec a fini 4e en +de 55 ans en 8'37"8.



CSP foot : la belle épopée en Coupe de France

Une belle équipe de dirigeants menée par son président

Lorsque Jean-Luc Moriceau rentre de Paris avec ses trois complices (Gérard, Daniel et Jean-Paul), l'ambiance dans la voiture est joyeuse. Ces quatre passionnés de foot et du CSP ont tiré le 1^{er} prix à la loterie de la FFF : le Stade Brestois 29.

On est à deux semaines d'un 7^e tour de coupe de France. Et Jean-Luc sait qu'à compter de cette heure, ses nuits vont être courtes. Il a déjà anticipé ce qui pouvait l'être. Mais il va mener de front l'organisation de trois événements du CSP qui se déroulent en trois jours.

- **Le 10 novembre** : la raclette annuelle à la salle Horizon avec près de 600 convives. C'est la grande fête du CSP tous les ans.

- **Le 11 novembre** : le retour de la raclette. Comme tous les ans, une trentaine de bénévoles se réunissent au foyer du club pour se retrouver, se raconter le repas de la veille et prendre une collation bien méritée !

- **Le 12 novembre** : 7^e tour de coupe de France contre Brest.

Durant cette quinzaine, au programme, rencontres avec la mairie de Plédran et de Saint Brieuç, avec la préfecture, avec le Stade Briochin qui prête ses installations, avec En avant de Guingamp et son service de sécurité, avec les bénévoles du CSP, avec les médias...

Mais tout ça n'a jamais été vécu comme une corvée par Jean-Luc. Il vit le foot, il vit le CSP. Le sommeil, il aura le temps de le rattraper plus tard. Il organise, il se réjouit, il travaille, il se régale. Mais il n'est pas du genre à tirer la couverture à lui. C'est l'animateur d'une équipe sacrément organisée et rodée. Car pour les dirigeants du CSP, ce n'est pas une première de mouiller le maillot tout un weekend. Chacun sait tenir sa place au CSP, même ceux qui ne sont pas dirigeants ou bénévoles habituels. Tout le monde met la main à la pâte.

Au final, ce match Plédran-Brest, c'est d'abord la victoire du CSP... mais c'est aussi celle de son président !



A la présidence du CSP Foot Jean-Luc Moriceau n'a pas ménagé ses efforts durant cette saison.

L'épopée plédranaise en Coupe de France

2^e tour : Trémuson 0-5 Plédran (Le Page, Radjouki (2), Renault, Philippe)

3^e tour : Gomené 1-2 Plédran (ap) (Colliot, Le Manchec)

4^e tour : Loudéac SB 0-1 Plédran (Renault)

5^e tour : Saint-Malo CJF 1-5 Plédran (Renault, Le Page, Chapin, Guillo, Arragon)



Victoire 5 à 1 contre Saint-Malo.

6^e tour : c'est LA GROSSE VICTOIRE de cette épopée. Plédran se déplace à Bodilis. Une solide équipe finistérienne qui joue aussi en R2. Les finistériens ont le soutien d'un public nombreux. Mais

ce jour-là, le public Plédranais jouait un niveau au-dessus : deux cars de supporters et de nombreuses voitures transportent une cohorte de soldats, le visage peint de blanc et bleu. L'ambiance est bouillante. Le match indécis. Les occasions rares. Plédran fait le jeu. Mais Bodilis tient bon avec une défense de fer. A 5 minutes de la fin, l'homme providentiel met tout le monde d'accord. Depuis la sortie sur blessure de son chef d'orchestre Cédric Videment, Sébastien Morvan (alias le renard) a fait son entrée. Il vient battre de près le goal adverse après un caviar de Marco Le Page.

Plédran exulte. Le public envahit le terrain. Jamais Plédran n'avait atteint le 7^e tour.



Envahissement du terrain après la victoire contre Bodilis.

Mais la coupe prend beaucoup d'énergie. Et le CSP perd deux fois successivement en championnat. Le moral en prend un grand coup.

Les pros du Stade Brestois

Le tirage nous a pourtant gâtés : les professionnels du Stade Brestois 29 vont venir jouer Plédran sur la pelouse de Fred Aubert à Saint-Briec. Mais comment faire l'exploit avec si peu de réussite à ce moment sur le rectangle vert ?

Pourtant, dans les chaumières des quartiers plédranais, la révolte se prépare... Les chants montent... Tout le monde se prend à rêver : IMPOSSIBLE N'EST PAS PLEDRANAIS ! Combien de spectateurs viendront à Saint-Briec ? Nous aurions tellement préféré recevoir les pros dans notre antre d'Horizon. Les pronostics prédisent 800, 1 000, 1 200... 1 500 personnes max... Mais ce sont 3 500 spectateurs qui rempliront le stade ! Une

ambiance de folie. L'exploit est devenu possible.

Alexandre Nalepa, fruit de la formation Plédranaise, rentrera sur la pelouse avec son fils dans les bras... tout un symbole ! A Plédran, on se bat pour la fierté de nos petits ! Maxime Audrain coupe toutes les trajectoires, Etienne Chapin (fils de Gérard évoluant au même poste 35 ans plus tôt en finale à Fred Aubert) dévore le couloir Brestois, Sébastien Guillet croque des ballons aux jaunes sans satiété, Alex Le Ho harcèle son vis à vis... et que dire de Florian Baron ! Notre gardien est en fusion. On s'approche de la mi-temps. Toujours 0-0. Les pros essayent tout, mais Plédran plie sans rompre. Julien Chatté, grandissime maître de cérémonie dans les tribunes crache ses

cordes vocales dans son mégaphone. La tribune vibre. L'exploit est réalisé : le petit a tenu tête au gros... 37 minutes et quelque. Car n'oublions pas que, même à 1-0, qui n'a pas pensé à la mi-temps, verre de bière (ou de coca) à la main, que Plédran pouvait égaliser ? Qui ne l'a pas entendu ? L'immense espoir a pris forme. Ce match est rentré dans l'histoire par la grande porte... Le public s'est levé pour un tackle ou pour une touche. Les rentrées de Julien Séhercule et de Benoit Grillon n'ont pas permis de réduire l'écart. Le score de 5-0 est très sévère tant les Plédranais se sont battus. Le staff de Jérémy (Alain Hinault, Eric Robin, Arnaud Poulain, et Mathieu Guillo) n'a pas eu à haranguer les joueurs, ils ont mouillé le maillot.



Lorsque Plédran joue, c'est toute la ville qui se mobilise... même le centre de loisirs.

Info ou intox ? Les médias jouent le jeu en diffusant le clip de Plédran.



Moment toujours d'émotion et encore plus devant 3 500 personnes : l'entrée sur la pelouse.

On ne les voit pas sur la pelouse... mais le travail des bénévoles est essentiel pour la réussite des manifestations du foot tout au long de l'année.





Départ des supporters : prêts à embarquer dans les cars.



Il n'y a pas d'âge minimum pour supporter son équipe.



Le D Kop en action : chants, encouragements, applaudissements... difficile de ne pas les entendre.

Interview : Julien Chatte (leader du KOP CSP)

Le Plédranais : Julien, tu es l'animateur numéro 1 du kop du CS Plédran, mais finalement les gens te connaissent peu. Tu es natif de Plédran ?

Julien : Non, mes parents habitaient Tréguieux. En 1993, quand j'avais 7 ans, ils ont construit à la Touche Jagay ; j'habite tout près maintenant.

Le Plédranais : Comment t'es venu ce goût du supporterisme ?

Julien : Tous mes potes étaient fans de l'OM : Guizmo (Yoann Morin), Mathieu Cardinal, Max Etienne, Steven Tasset, Alex Torchard, Goulou (Alex Goulvestre), Benjamin et Thomas Glatre... Et quand on avait 20 ans, on participait aux déplacements des supporters. C'est venu comme ça.

Le Plédranais : Et comment as-tu réussi à transposer cette passion à Plédran ?

Julien : En 2007, l'équipe A faisait des exploits en coupe. On s'est lancé avec les potes. On jouait en séniors B ensemble.



« On peut être sérieux dans son travail la semaine et vouloir s'éclater le week-end comme supporter » confirme Julien Chatte.

Les gens nous regardaient bizarrement. Mais les joueurs ont adoré. Et nous, on aime leur faire plaisir. On l'a refait. Et à chaque fois c'était super. C'est devenu une

identité de Plédran. Tout le monde apprécie maintenant. Et puis il y a des jeunes qui adorent ça et qui nous rejoignent. On essaye de se structurer. Notre pote Max Etienne vit maintenant en Allemagne, et comme il est graphiste et toujours à fond derrière Plédran, il nous a aidé pour la confection des écharpes.

Le Plédranais : Qu'est-ce que tu préfères être dans le foot : joueur ou supporter ?

Julien : Les deux. Tant que je prends du plaisir sur le terrain, je continue. J'adore retrouver chaque dimanche mes potes dans les vestiaires et me donner à fond sur le terrain... Et j'aime bien aussi chamber !

Le Plédranais : Un supporter comme toi, tu dois vivre ça à fond chaque jour ?

Julien : Pas du tout. Avec Virginie à la maison et notre petit Lucas, on sait couper. Et puis dans mon travail je dois rester sérieux (Julien est conseiller à l'agence Crédit Agricole d'Yffiniac). Mais j'aime ça : être sérieux la semaine n'empêche pas de s'éclater le week-end.



Dimanche 18 mars à partir de 14h30 CARNAVAL - GRATUIT

Pour ce rendez-vous festif et convivial, chaque quartier est invité à proposer un char ou autre « objet non identifié » sorti de son imagination. Le défilé, qui démarrera de la zone du Challonge avant de parader en centre-ville, terminera sa course à 16h à Horizon.

Suivez notre cortège avec, en ouverture, la Fanfare et ses musiciens très colorés, Los Trognos Coulos !



Dimanche 25 mars à 16h FESTIVAL « RIRE EN BOTTE » - festival d'humeur et d'humour de la Botte de 7 Lieux



Spectacle familial circassien à partir de 6 ans H.E.C.T.O.P.L.A.S.M.E - Cie Les Fées Raillieuses

Ne jetez plus vos déchets, vivez dedans ! Trois gérants d'une jeune start-up présentent le prototype d'un nouvel habitat conceptuel, l'HECTOPLASME (Habitat Eco Citoyen de Technologie Optimale à Possibilités de Loisirs et d'Activités Solidaires dans la Maîtrise de l'environnement).

Du nouveau cirque vintage, de la musique live et surtout beaucoup de ferveur et d'acrobaties toujours plus folles !

Distribution : Stéphane Dassieu : musicien, comédien / Benoît Fauchier : circassien, musicien / Céline Valette : circassienne, comédienne

Tarifs D : 14,50€ / 13,50€ / 11,50€ / 6€

Pendant la durée du Festival, une place achetée dans une salle du réseau de la Botte de 7 Lieux = une place mini dans tous les autres lieux sur présentation du billet du spectacle choisi

Dimanche 8 avril à 16h M.E.L.'odie ou les 3 couzines

En première partie du concert d'E.D.F. à Horizon, M.E.L.'odie ou les 3 couzines vont chanter pour vous enchanter. Venez passer un moment de détente pour les écouter : Marie, Elsa et Louise. 3 voix magnifiques accompagnées d'un piano et d'une flûte traversière. Elles ont retravaillé une sélection de chansons françaises d'hier et d'aujourd'hui qui vous rappelleront certainement de bons souvenirs.



Début de saison pour les Pousse-Cailloux

Pour marquer le début de la saison, les Pousse Cailloux se sont réunis, autour d'un repas, à la salle des Coteaux

Une soixantaine de personnes était présente pour partager ce moment de convivialité et faire la connaissance des proches des adhérents.

Pour cette année, plusieurs rendez-vous hebdomadaires sont proposés, adaptés aux possibilités de chacun.

- Le dimanche, entre 10 et 12 km, avec départ à 8h30.
- Le lundi, 8 km, avec départ à 13h45.
- Le mercredi, entre 10 et 12 km, avec départ à 8h30.

Rendez-vous est donné au parking de la salle Horizon pour le covoiturage.



Renseignements : Odile Leroy au 06 62 74 81 73.

De bons résultats pour les judokas du JCP

Lors du tournoi départemental benjamins (2006-2007), les judokas plédranais ont obtenu de bons résultats à Ploufragan le samedi 20 janvier.

Résultats en poule par catégorie :

- en - 42 kg : 1^{er} : Thomas Boulbain ; 3^e : Glenn Gillet
- en - 34 kg : 3^e : Axel Sachs ; 3^e : Jacques le Gall
- en - 30 kg : 3^e : Nuno Da Sylva

Les prochains tournois qualificatifs se dérouleront les samedi 17 février et 7 avril à Mur de Bretagne. Les benjamins sont classés par catégorie de poids et marquent des points à chaque tournoi en fonction du nombre de victoires. A l'issue des trois tournois, le classement final est établi et les 16 premiers de chaque catégorie participeront au championnat départemental à Mûr le dimanche 13 mai.



Les médaillés posent pour la photo avec l'entraîneur Daniel Allichon (à droite) et Damien Reinhard le président du dojo d'Armor (à gauche).

Pause lecture pour débiter l'année

Cette année encore, les 550 élèves scolarisés dans les écoles publiques de Plédran ont eu l'occasion de profiter des vacances de fin d'année pour faire une pause dans leurs activités souvent dominées par les appareils numériques.

Chacun d'entre eux s'est en effet vu offrir pour la troisième année, un livre par l'Amicale Laïque de Plédran. Par cette opération, l'Amicale illustre son attachement à la lecture et à l'épanouissement culturel des enfants.

Merci aux enseignants et enseignantes des trois écoles pour leurs conseils éclairés dans le choix de ces livres, adaptés au niveau de chacun.



Incontournable Fête du Têt

Le 17 février, l'Association Plédranaise de Viet Tai Chi a fêté le Nouvel An asiatique, la Fête du Têt. Cette date annonçait l'entrée dans l'année du Chien de Terre et a donné l'occasion, aux adhérents de l'association, de se réunir en famille, autour d'animations variées.

L'APVTC est une association dynamique dont l'effectif est passé en 10 ans de 36 à 84 adhérents, répartis depuis deux ans en deux ateliers : Viet Tai Chi et Méditation de Pleine Conscience.

Le VIET TAI CHI est une discipline « d'Art de Vie » appartenant à un vaste système d'enseignement, le VIET CHI DAO, conçu et créé par le Grand Maître Fondateur Charles PHAN HOANG. Le VIET CHI DAO comprend huit disciplines indépendantes les unes des autres dont le VO-VIET-VIET-VO-DAO (l'Art Martial), le CHI-VAT (la Lutte ou l'Entraînement Supérieur), le CHI-CUOC (l'Art de la Jambe), le CHI-LUC (la Force Interne), le CHI-BONG (l'Art du Bâton), le CHI-KIEM (l'Épée de Paix), le VIET TAI CHI (l'Énergie Interne) et le VIET KHI PHAP (la Puissance de l'Esprit). L'APVTC se concentre essentiellement sur le VIET TAI CHI et cet enseignement est reçu directement du Grand Maître Fondateur que les trois gradés retrouvent régulièrement.

Formés depuis plusieurs années, les deux animateurs de l'atelier de Méditation s'appuient sur les enseignements de Christophe ANDRE et de l'Ecole Occidentale de Méditation de Fabrice MIDAL, deux référents qu'ils rencontrent ponctuellement au cours de stages nationaux.

Pour le fonctionnement général de l'Association, les cours de Viet Tai Chi sont répartis équitablement le lundi, le mercredi et le vendredi entre ses trois enseignants et l'atelier de Méditation de Pleine Conscience fonctionne avec ses deux animateurs le mardi. Un Master stage de Viet Tai Chi est également organisé un samedi tous les deux mois.

La vie sociale n'est pas oubliée et une sortie familiale et ludique est offerte tous les ans à l'arrivée des beaux jours à la découverte du patrimoine régional. Toutes ces activités de « Bien Être » répondent de mieux en mieux aux attentes de notre société en plein surmenage. Notre modèle social actuel génère un stress permanent qu'il faut apprendre à évacuer ou à canaliser. Porter un regard bienveillant sur soi permet d'entretenir son état de santé et de fortifier son état d'esprit. C'est la mission que les responsables du Conseil d'administration, en charge de l'association s'efforcent de vous apporter au quotidien.

Pour tous renseignements : coudrayhc@orange.fr ou par téléphone au 02 96 42 48 20.



Super Loto de l'Amicale Laïque

Dimanche 15 avril 2018, à 14h, salle Horizon

L'Amicale Laïque de Plédran organise son traditionnel Super Loto animé par Jacky. A gagner : 3 600€ de lots, dont 3 050€ en bons d'achat (maximum 500€). Petite restauration sur place. Soyez nombreux à nous rejoindre pour un après-midi de jeu et de détente.



La Compagnie des Nounous : le plein de spectacles

Le 11 décembre, la Compagnie des Nounous, ainsi que la classe de petite section de l'école Saint-Maurice ont assisté au spectacle de marionnettes et de comptines mis en scène par deux membres de l'association, Marie-Pierre Chapelain et Sabine Lemarchand. Le Père Noël a ensuite apporté un chocolat à chaque enfant.

Le 29 janvier, une classe en bac pro ASSP du Lycée Balavenne, accompagnée par leur professeur, est venue animer une activité. Le projet consistait à réaliser trois comptines et créer des marionnettes avec des décors et des objets de récupération.

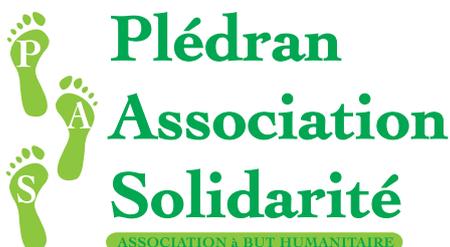
Les assistantes maternelles ont aussi emmené leur petite troupe au spectacle "Do l'Enfant Do" à la salle Horizon afin

d'aider Do à retrouver son doudou ! Motricité, éveil sensoriel, bricolage, histoires, balades et éveil musical avec Samuel Cosson sont par ailleurs toujours proposés le lundi matin à la plus grande joie de tous !



L'assemblée générale de l'association se tiendra le 29 mars à 20h à la salle Angéla Duval.

Contact : 06 84 23 54 89 ou au 06 52 78 55 95.



**Plédran
Association
Solidarité**

ASSOCIATION à BUT HUMANITAIRE

organise
une soirée
crêpes
et galettes

Vendredi 13 avril 2018

Salle Communale des Coteaux de Plédran
Au profit de l'école de VAKON au BENIN



On vous donne rendez-vous à partir de 19 heures

On compte sur vous...

(Pas de menu imposé)



Contacts et réservations auprès de Janine Le Borgne
02-96-42-24-54 ou 06-73-34-72-08

crêpes et galettes à emporter : 6 € la douzaine (sur réservation)

Manifestations de l'Association Musicale de Plédran

Vendredi 26 janvier, une vingtaine d'apprentis musiciens pianistes, guitaristes, violoncellistes et batteurs de l'association musicale se sont produits devant un public familial venu les écouter !

Une représentation dédiée aux jeunes débutants et pour laquelle les enfants avaient travaillé plusieurs semaines pour apprivoiser leur instrument. L'occasion pour certains de faire leur premier pas sur scène. Un spectacle qui a ravi les uns et les autres, des plus petits aux plus grands. Les parents étaient fiers de constater l'évolution de leurs enfants.



Prochaine manifestation le **samedi 24 mars** avec un concert à 18h30 suivi d'un repas rougail saucisse ouvert à tous (sur place ou à emporter) à la salle des Coteaux.

Tarifs : Adulte 11€/ Enfant 6€. Contact et réservation 02.96.42.45.34 ou associationmusicale.pledran@orange.fr

SAMEDI 24 MARS / PLEDRAN

CONCERT 18H30
ASSOCIATION MUSICALE

ROUGAIL
saucisse
« Fait maison »

SUR PLACE
ou **A EMPORTER**
A partir de 18h30

Sur réservation avant le **17 mars 2018**

11€ la part (6€ enfants -10ans)
+ Fromage / Dessert (boissons non comprises)

Animation danses bretonnes

Contact et réservations :
associationmusicale.pledran@orange.fr
ou 02.96.42.45.34

SALLE DES COTEAUX
Ouvert à tous !

Club Amitiés et Loisirs

Agenda du mois d'avril

Samedi 7 avril : Permanence de 10 à 12h salle Anjéla Duval (Horizon). Inscription pour la journée amitié du 22 mai, et pour le départemental de boules du vendredi 1er juin à PLOEUC (sur la journée).

Mardi 10 avril : Après-midi loisirs, jeux de société, danse à la salle des Coteaux.

Mardi 24 avril à 14h : Jeux de société à la salle Louis Guilloux (Horizon).

Dimanche 1^{er} avril 2018

Grande Chasse aux œufs dans le bois de Plédran

Le Comité des Fêtes de Plédran vous donne rendez-vous et vous attend nombreux pour le top départ de la chasse, à 14h30 parking du bois.

Vente des cartes chez vos commerçants partenaires et le dimanche sur le site à partir de 13h30.

4 000€ de lots à gagner, dont l'œuf du Comité des Fêtes, d'une valeur de 1 000€.



Le mot de la Minorité

Lors du dernier conseil, voter pour le restaurant scolaire, l'unité de production culinaire(UPC) et l'aménagement de cet espace de la rue des écoles nous convenait tout à fait. C'était même un moment très attendu car ces équipements sont devenus indispensables au bien-être des enfants et du personnel du restaurant. Nous l'avions aussi inscrit en priorité une de notre programme. Le projet retenu pour ce restaurant semble tout à fait adapté et répondre aux attentes des usagers, tant d'un point de vue fonctionnel qu'esthétique.

L'UPC destinée aux repas des enfants, des personnes âgées et du personnel, est, à notre avis, surdimensionnée. L'augmentation de la capacité de fabrication des repas à 1200 par jour nous paraît déjà largement suffisante puisqu'aujourd'hui nous atteignons à peine 800 repas. Donc envisager 1600 par jour relève d'une trop grande ambition. Pour nous, c'est l'occasion de diminuer le coût de l'équipement

et toute économie est bonne à prendre ! Certains Plédranais regretteront la destruction du groupe B, mais au vu de la plus-value (187 000€) pour sa réhabilitation en préau, il était inopportun de le conserver. De plus, le nouveau préau et l'accueil des élèves seront nettement améliorés par l'espace libéré.

Saisir l'opportunité de mesures d'économie d'énergie bien subventionnées pour entreprendre des travaux d'isolation à l'EHPAD est une excellente nouvelle pour les résidents. Et ce, d'autant que l'isolation par l'extérieur, proposée par les architectes, promet de préserver leur quiétude pendant les travaux. Nous partageons aussi le fait d'y associer des travaux d'agrandissement de la salle à manger pour personnes très dépendantes et le changement de chaudières.

Tout en appréciant ces évolutions du bâti, nous comprenons l'inquiétude des familles et du personnel sur l'évolution

de la prise en charge au quotidien tant les moyens sont justes. L'avenir mérite d'être réfléchi voire repensé dans tous les lieux de décision, pour que l'on puisse conserver une qualité de vie aux résidents et de bonnes conditions de travail au personnel, sous peine de susciter une pénurie de soignants.

Comme vous pouvez le constater, notre groupe sait relever les actions positives menées par la Majorité et nous participons aux instances où nous sommes conviés car, comme nous l'avons toujours dit, toutes les propositions sont bonnes à entendre... Et s'il nous arrive de pointer des dysfonctionnements, c'est davantage pour faire évoluer les projets que par esprit de contradiction. Mr Le Maire dit ne pas comprendre notre attitude, pourtant nous ne dénonçons jamais quelque chose sans l'étayer. Que cela lui soit désagréable soit, mais, en aucun cas, sans fondement.

■ ÉCOLE PRIVÉE SAINT-MAURICE

Danses bretonnes

Les élèves de CE1/CE2 ont participé à des séances de danse bretonne durant plusieurs semaines. Ils ont répété à la salle de danse de la salle omnisports tous les jeudis matin de 11h à 11h45 avec Jeanine Le Borgne puis ils ont proposé une représentation devant leurs partenaires le jeudi 15 février, accompagnés à la vielle par Nicolas Gomet et André Tardivel. Les enfants ont d'abord présenté un dossier qu'ils avaient réalisé sur la Bretagne (le drapeau, les départements, les spécialités régionales, les paysages) puis ils ont dansé sur la fougère, le pas de sept et le bal de Jugon.



BMX pour tous

Du 12 au 16 février et du 19 au 23 février, tous les élèves de l'école Saint-Maurice ont profité d'une initiation au BMX lors d'un stage animé par le club de Trégueux. Chacun aura pu progresser au cours des quatre heures à disposition par classe. Cette activité a beaucoup plu et ravi tout le monde, notamment les plus grands, qui se sont exercés sur le pumptrack lors de la dernière séance. Après quelques craintes, les élèves ont savouré cette belle sensation de dépassement dans le respect des règles élémentaires de sécurité. Expérience concluante à reconduire !



Musique sonore

Avant les vacances de Noël, tous les élèves qui ont eu la chance de travailler avec Lila, dumiste de l'agglomération, ont eu le plaisir de participer à une matinée spectacle. Chaque classe a présenté son travail à d'autres classes de l'école. Les productions sur le thème du recyclage ont permis de travailler avec du matériel de sport, des objets sonores hétéroclites servant à bruiteur un film, des objets de récupération... L'idée de départ était l'expérimentation sonore à partir d'objets du quotidien. Un projet artistique très apprécié des enfants musiciens et des spectateurs.



Visite à l'EPHAD

Les classes de Mme Guérin et de Roselyne de l'école Saint Maurice ont décidé d'offrir un après-midi récréatif aux résidents de la maison de retraite. Ils ont repris les danses et les chants de leur spectacle de Noël devant les résidents conquis par leur prestation.

Les plus petits avaient aussi préparé des dessins pour agrémenter les chambres des résidents.

Ce fut une belle rencontre intergénérationnelle riche en échange pour tous. Tout le monde a apprécié de partager un petit goûter avant de se quitter sans avoir oublié de se promettre de se retrouver un petit peu plus tard dans l'année.



■ ECOLE DES COTEAUX

Visite au collège

Les élèves de CM2 de l'école des Coteaux sont allés passer une journée au Collège Racine avec leurs homologues de l'école Cesson-Croix Rouge de Saint-Briec. Ils ont été accueillis par la principale-adjointe du collège, Madame Cabaret et par Madame Nedelec, CPE, qui leur ont expliqué le fonctionnement du collège ainsi que les travaux qui auront lieu dès l'année prochaine pour la reconstruction sur site.

Ensuite, ils ont assisté à plusieurs cours : allemand, histoire-géographie, mathématiques et technologie avec changement de classe entre chaque cours, ce qui était nouveau pour eux.

Le midi, ils ont pris leur repas au self et ont participé à des activités sportives proposées sur le temps du midi aux collégiens : basket, badminton et futsal.

Ils sont rentrés ravis de cette journée, qui leur a permis de se familiariser quelque peu avec le collège et son organisation, la rentrée en 6^e étant souvent un moment stressant pour eux. Une nouvelle journée leur sera proposée dans le cadre du projet « Liaison CM2 / 6^e » sur les énigmes.



Détournement d'objets

Dans le cadre de leur projet de classe en partenariat avec les intervenants musique de Saint-Briec Armor Agglomération, les classes de CE1/CE2 et de CE2/CM1/CM2 ont présenté le travail réalisé avec Marie-Noëlle (musicienne intervenante) lors d'une représentation qui a eu lieu à la médiathèque de Plédran. Sur le thème du détournement d'objets, de poésies, d'albums et/ou de chansons, les élèves de la classe de Mme Tanguy ont présenté leur spectacle intitulé « Petit bleu et petit jaune » et les élèves de M. Hié leur spectacle « Détournages ». Bravo à eux !

Rencontre mini-hand

Le 16 février, les élèves de GS-CP se sont rendus à la salle polyvalente de Trégueux pour leur toute première rencontre sportive de l'année. Organisée par l'USEP (Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré), cette rencontre rassemblait les élèves de Trédaniel, Le Foeil, Trégueux et bien sûr Plédran autour de deux jeux de ballon : l'horloge et La balle au capitaine.

Après plusieurs semaines d'entraînement, les élèves des Coteaux se sont montrés très motivés le jour J et ont donné le meilleur d'eux-mêmes. Ils ont fini premiers au jeu de L'horloge pour la plus grande fierté de leur enseignante !



EMPLOIS

■ Cherche heures de repassage ou gardes de nuit, 12 ans d'expérience, chèques emploi service.

Tél : 06 13 78 82 92.

AUTO/MOTEURS

■ Vends en confiance, nouvelle Clio 4 du 26 février 2016, DCI 90 Energy intense, diesel, 4 CV, 5 portes et 5 places; toutes options; 50 000 km; consommation : 3,5 L / 100 KM; CO2 : 85 g / km; prix : 12 300€.

Tél : 06 47 95 96 65.

■ Vends tondeuse rotative autoportée CRAFTSMAN 25310 : largeur de coupe 97 cm, puissance 15,5/11,6 CV. Achetée 1300€ en 2009 – factures d'entretien – à voir à Plédran sur rendez-vous. Prix : 400€.

Tél : 02 96 64 34 33.

DIVERS

■ A vendre buffet de cuisine de couleur blanc et couleur bois. Très bon état, acheté chez OLERON à Lamballe.

Tél : 06 35 15 69 90.

NOUVELLE VITRINE



Arnaud Chauvel, graphiste et illustrateur

Diplômé des écoles supérieures des Arts Décoratifs et Olivier de Serres à Paris, Arnaud Chauvel vient de s'installer dans la commune. Il travaille avec les entreprises, les institutions et les agences de communication locales. Après plusieurs années en agences de communication sur Paris, Nantes et Saint-Brieuc, il a lancé son propre atelier de création.

Quinze ans d'expertise lui permettent de répondre à toutes les demandes : création d'identité visuelle, édition, web design, ou encore motion design (animation numérique).

D'autres projets sont en cours de réflexion : une boutique en ligne de vente de cartes illustrées, des ateliers de randonnée-croquis...

Le contacter au 06 95 86 54 70
ou contact@arnaudchauvel.com.
Site Internet : www.arnaudchauvel.com

Permences des élus

Stéphane BRIEND, Maire
Sur rendez-vous

Eric BURON
1^{er} adjoint en charge de l'Administration Générale, du Personnel et de la Vie Scolaire.
Vendredi - 8h30-12h, sur rendez-vous

Annick BANNIER
Adjointe en charge de l'Urbanisme et de l'Environnement
Lundi - 14h-16h, sur rendez-vous

Gaëtan JEHANNO
Adjoint en charge des Finances, et des relations avec le Commerce et l'Artisanat
Lundi - 9h-12h

Christiane LE MOUAL
Adjointe en charge de l'Action Sanitaire et Sociale
Mercredi - 15h-17h

Yann LOZACH
Adjoint en charge de la petite enfance, de la Jeunesse et du Sport
Mercredi 15h-17h

Charlette COUDRAY
Adjointe en charge de la Culture et des Associations Culturelles
Mardi - 9h-11h

Jean-Yves JOSSE
Adjoint en charge des Bâtiments et de la Voirie
Vendredi - 15h-17h, sur rendez-vous

CONSEILLERS DELEGUES
Karine QUINTIN
Conseillère déléguée en charge de la démocratie locale, et du suivi des réponses aux demandes des habitants
Vendredi - 15h-17h

Gilles DARCEL
Conseiller délégué en charge de la sécurité, et des commémorations
Samedi - 10h-12h

Olivier COLLIOU
Conseiller délégué en charge de l'événementiel, de la mise en valeur du patrimoine et de la communication
Lundi - 9h-11h

Permences de la Minorité
Samedi de 10h30 à 12h

MISHOWCO PRESENTE

CABARET SHOW

Strass et Paillettes
Humour et Glamour

Vendredi 13 Avril 2018 - 20h30

HORIZON - PLEDRAN (rue Jacques Prévert)

Renseignements et réservations: 02 96 64 30 30
spectacles@horizonpledran.com

